



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

SAINT-LO le 16/03/2023

### **Protection animale**

#### **Situation d'un élevage bovin sur la commune de Saint-Ovin - suites données à l'inspection officielle**

Suite au signalement, ce mercredi 15 mars 2023 par l'association L214, de possibles faits de maltraitance animale dans un élevage bovin de la commune de Saint-Ovin (50), le préfet de la Manche a diligenté hier, après avoir pris l'attache du procureur de la République de Coutances, une inspection d'agents de la direction départementale de la protection des populations afin d'évaluer la situation dans l'élevage mis en cause et prendre toutes les mesures nécessaires au profit des animaux.

Les faits apparaissant dans les photographies et vidéos publiées par l'association n'ont pas été constatés le jour du contrôle officiel le 15 mars après-midi.

Des mesures sont mises en œuvre pour ordonner à l'éleveur la correction rapide de non-conformités relevées lors de l'inspection, afin d'améliorer le bien-être des animaux. Le retrait des animaux n'est pas envisagé.